



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 janvier 2022
(OR. en)

5153/22

AGRI 5
AGRIORG 3
AGRIFIN 2

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Situation du marché - Échange de vues

Les délégations trouveront en annexe une note sur le sujet visé en objet, qui sera examinée lors de la session du Conseil "Agriculture et pêche" du 17 janvier 2022.

Situation du marché agricole**Observations générales**

1. Même si les effets de la récente flambée d'infections par la COVID-19 restent à voir, pour le moment, le secteur agroalimentaire de l'UE s'est globalement remis de la crise de la COVID-19 après la réouverture progressive des services de restauration et la levée des restrictions de circulation des personnes et des biens liées à la crise. Les exportations se sont fortement redressées, avec une hausse de 8 % en valeur au cours de la période allant de janvier à septembre 2021 par rapport à l'année précédente. La reprise des échanges bilatéraux avec le Royaume-Uni, première destination des exportations de l'UE, s'est également confirmée. Toutefois, il existe des risques importants liés aux incertitudes concernant les futurs contrôles aux frontières et les incidences des accords de libre-échange récemment signés par le Royaume-Uni avec des pays tiers. Il convient également de surveiller de près les effets d'autres restrictions commerciales dues à l'évolution de la situation internationale.
2. Les marchés agricoles de l'UE en 2021-2022 sont soutenus par une demande mondiale dynamique qui a entraîné des prix mondiaux élevés. L'indice FAO des prix des aliments, qui reflète les prix agricoles mondiaux, a augmenté de 27 % en glissement annuel en novembre 2021. Cette augmentation des prix agricoles se retrouve également dans les prix de l'Union: l'indice des prix des produits agricoles d'Eurostat est, en moyenne, au troisième trimestre 2021, supérieur de 13 % à celui enregistré il y a un an. Toutefois, une combinaison de facteurs, dont la reprise de l'économie mondiale et l'augmentation de la demande de gaz, a contribué à la flambée actuelle des prix de l'énergie, en particulier du gaz naturel en Europe, qui atteignent de nouveaux sommets. La flambée des prix de l'énergie a une forte incidence sur les prix de la plupart des intrants agricoles. C'est notamment le cas pour les prix des engrais qui ont plus que doublé en un an. L'indice des engrais de novembre 2021 (Banque mondiale) était supérieur de 165 % à celui de novembre 2020. Les prix des engrais azotés, en particulier, dépendent fortement du prix du gaz naturel, qui est la principale matière première pour la production d'ammonium ou d'urée. Selon la Banque mondiale, en novembre 2021, les prix mondiaux de l'urée et du phosphate diammonique ont augmenté respectivement de 268 % et de 102 % par rapport à l'année dernière. Les prix élevés de l'énergie conjugués à la perturbation des chaînes d'approvisionnement, causée par la COVID-19, ont entraîné une augmentation des coûts de transport et aggravé les tensions sur les marchés des matières premières. Ces tensions ont eu tendance à s'atténuer au cours des dernières semaines de 2021, avec, par exemple, une baisse de 30 % du Baltic Dry Index en décembre 2021 (coûts du transport maritime en vrac). L'indice des prix des aliments composés pour animaux d'Eurostat, pour le troisième trimestre de 2021, était en moyenne 14 % supérieur à la valeur de l'année dernière.

3. D'une manière générale, les tensions inflationnistes sont devenues plus marquées: l'énergie, les matières premières et les engrais ont connu de fortes augmentations de prix durant le premier semestre de 2021 et plus récemment. La hausse des prix des produits alimentaires dans l'UE s'est légèrement accélérée depuis avril 2021, atteignant en novembre 2021 le niveau de 2,9 % en glissement annuel. La hausse des prix des produits alimentaires reste nettement inférieure au taux d'inflation général (5,2 % sur la même période). Bien que la BCE prévoie une forte baisse de l'inflation, y compris de sa composante énergétique, au cours de l'année 2022, l'évolution des marchés dans ces secteurs devrait faire l'objet d'un suivi étroit.
4. Au cours des deux dernières sessions du Conseil "Agriculture et pêche", presque tous les États membres ont attiré l'attention sur cette situation en évoquant les effets négatifs de l'augmentation des coûts des intrants sur les marges des agriculteurs, tant dans les secteurs des animaux (coûts des aliments pour animaux, énergie, etc.) que dans les secteurs des cultures (engrais, énergie, etc.), un grand nombre d'entre eux ayant demandé l'adoption de mesures d'urgence en faveur du marché. C'est en particulier le cas pour certains secteurs, tels que celui de la viande porcine, dans lequel l'augmentation du coût des intrants, notamment des aliments pour animaux, et l'offre élevée due à d'autres facteurs ont réduit les marges bénéficiaires à des niveaux extrêmement bas ou les ont éliminées.

Situation des principaux secteurs

5. Selon les dernières prévisions, la production totale de **céréales** de l'UE pour 2021-2022 s'élève désormais à 291 millions de tonnes, soit une augmentation de 3,4 % en glissement annuel (+ 4,1 % par rapport à la moyenne sur cinq ans), en raison notamment de la reprise de la production de blé estimée à 130,6 millions de tonnes (+ 7,3 % par rapport à la moyenne sur cinq ans). La production de maïs est estimée à 69,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,1 % en glissement annuel (+ 3,1 % par rapport à la moyenne sur cinq ans). Compte tenu de la baisse de la production de viande porcine dans l'UE, la demande en aliments pour animaux est légèrement inférieure à celle de la campagne précédente, soit une baisse de 0,18 %. Les prix des céréales dans l'UE demeurent généralement élevés en raison de la forte demande mondiale et de la dégradation des conditions de culture en Amérique du Sud. La production d'oléagineux dans l'UE est estimée à 30,5 millions de tonnes en 2021-2022. Cette augmentation annuelle de 7 %, après la chute enregistrée en 2020-2021, devrait soulager le marché de l'UE en fournissant des disponibilités plus importantes, même si l'offre de colza resterait limitée en raison du faible niveau des stocks d'ouverture. Malgré les prix élevés, dans certaines parties de l'Union, comme en Finlande et en Roumanie, la faible récolte empêche les producteurs d'en bénéficier.

6. Les prévisions de rendement de la betterave **sucrière** de l'UE pour 2021-2022 sont nettement plus favorables que celles de la saison précédente et également supérieures de 2,4 % à la moyenne sur cinq ans, s'établissant à 75,4 tonnes par hectare. La superficie de l'UE consacrée à la betterave sucrière étant estimée à 1,5 million d'hectares, la production sucrière de l'UE pourrait atteindre 15,7 millions de tonnes, soit 7 % de plus qu'au cours de la saison précédente. Les prix mondiaux sont restés relativement élevés, tandis que le sucre produit dans l'UE a dépassé le seuil de référence en octobre 2017, atteignant 417 euros par tonne.
7. En ce qui concerne le **riz**, le marché de l'UE est relativement calme, avec des importations stables, des prix intérieurs élevés et de bonnes conditions météorologiques qui ont contribué à une récolte favorable en septembre et en octobre. Le marché mondial du riz se caractérise par des prix élevés, de faibles volumes d'échanges et des perturbations constantes dues à la pénurie de conteneurs, à des frais de transport maritime très élevés, à des goulets d'étranglement liés à la COVID-19 (Inde, Thaïlande, Viêt Nam, Cambodge) et à la contestation politique (Myanmar/Birmanie après le coup d'État).
8. En ce qui concerne l'**huile d'olive**, la production de l'UE en 2021-2022 devrait être inférieure de 4 % par rapport au niveau de la dernière campagne, soit près de deux millions de tonnes (3 % en-dessous de la moyenne sur cinq ans). Malgré des flux à destination des États-Unis plus importants, les exportations d'huile d'olive de l'UE sont restées modestes au cours de la campagne 2020-2021 par rapport aux niveaux précédents, bien qu'elles restent supérieures de 18 % à la moyenne sur cinq ans. L'augmentation des stocks dans certaines destinations d'exportation et la réouverture des services de restauration devraient contribuer à accroître les exportations, tandis que la consommation de l'UE pourrait diminuer en raison de disponibilités moindres et de prix supérieurs à la moyenne. Dans certaines parties de l'Union, comme en Croatie, le secteur a été touché par des conditions météorologiques défavorables, qui sont venues s'ajouter au problème général des prix élevés des intrants.
9. Le marché du **lait** se caractérise par une demande ferme et une offre mondiale et européenne réduite. Les prix moyens du lait cru de l'UE ont augmenté chaque mois de 2021 et sont désormais à leur plus haut niveau depuis mars 2014. Les prix des produits laitiers de l'UE sont supérieurs aux références récentes et à moyen terme. Les exportations de fromage et de sérum de lait en poudre de l'UE ont enregistré les meilleurs résultats cette année. La production de **lait** dans l'UE est restée stable au cours des dix premiers mois de 2021. Cela s'est traduit par différentes tendances sur l'ensemble de la gamme de produits laitiers: une production plus faible de lait écrémé et entier en poudre, de beurre, de lait fermenté et de lait de consommation, d'une part, et une production plus élevée de lait concentré, de fromage et de crème, d'autre part. Les exportations de produits laitiers de l'UE sont restées relativement stables au cours des dix premiers mois de 2021, avec des tendances variables selon les produits: réduction des exportations de lait en poudre et de beurre et augmentation des exportations de fromage, de lait condensé et de sérum de lait en poudre. Les prix du lait cru dans l'UE ont continué d'augmenter en octobre et en novembre, atteignant des niveaux nettement supérieurs à la moyenne sur cinq ans. Sur le marché mondial, les prix de l'UE sont actuellement les plus compétitifs pour le cheddar, mais les plus chers pour ce qui est du lait entier en poudre et du beurre. Les prix de l'Océanie sont les plus compétitifs pour le lait entier en poudre et les prix des États-Unis le sont pour le beurre et le lait écrémé en poudre.

10. Sur les marchés de la **viande**, les prix des carcasses de **bœuf** de l'UE poursuivent leur tendance positive et restent à des niveaux très élevés, soutenus par une forte demande et une offre limitée. La balance commerciale de la viande bovine est positive en volume et en valeur. Le niveau le plus bas de la courbe des prix des carcasses de **porcs** est dépassé et les prix des porcelets sont en hausse, mais ces deux prix restent bas. Les marges des producteurs ont encore diminué, tandis que la production de l'UE a augmenté par rapport à l'année dernière. La balance commerciale de l'UE est positive, avec des exportations élevées, même si les exportations vers la Chine ralentissent. Même après la fin de la période des fêtes de fin d'année, un certain nombre d'États membres ont fait état de l'absence d'éléments clairs indiquant que le niveau le plus bas de la courbe des prix avait été atteint et ont signalé que le niveau des prix restait extrêmement bas, malgré quelques signes faibles d'un retournement. Dans la quasi-totalité de l'UE, les effets de l'augmentation des coûts des aliments pour animaux et de l'énergie se font fortement ressentir. À cet égard, dans leurs observations écrites, plusieurs États membres, notamment BG/CZ/DE/ES/HR/LV/HU/MT/PL/RO/SK, ont demandé que des mesures d'urgence en faveur du marché soient prises ou qu'un soutien direct soit apporté dès que possible. La Bulgarie a attiré l'attention sur la nécessité d'éviter de libérer des stocks sur le marché à un moment où les prix montrent des signes de retournement. DE/ES/LT/PT/FI estiment que la situation justifie le suivi et l'adoption d'initiatives visant à anticiper les perturbations graves des marchés agricoles et à préparer des lignes d'action possibles.
11. Depuis octobre, les prix de la viande de **volaille** dans l'UE augmentent, atteignant des niveaux élevés dans un contexte de forte demande intérieure et de production réduite. Les exportations de l'UE sont limitées par des restrictions de longue durée liées à l'influenza aviaire, tandis que la récente vague de foyers (par exemple au Portugal) risque de faire peser une pression supplémentaire sur les exportations de l'UE. En outre, certains États membres, comme la Slovaquie, continuent de faire état d'une augmentation des importations en provenance de l'Ukraine. La situation devrait faire l'objet d'un suivi étroit. Les prix des **œufs** ont atteint leur niveau le plus élevé cette année après de nombreuses semaines de stabilité des prix, favorisés par une demande intérieure soutenue, une hausse des exportations (+ 18 %) et une baisse des importations (-25 %). Les prix moyens sont supérieurs de près de 18 % à ceux de l'année dernière, mais inférieurs de 3 % à la moyenne historique sur cinq ans. Pour ce qui est de la viande **ovine**, le marché de l'UE est restreint et la concurrence est forte pour garantir l'approvisionnement. La demande mondiale avant Noël a encore fait grimper les prix de la viande d'agneau.

12. En ce qui concerne le **vin**, les intempéries du printemps et de l'été 2021, avec une alternance entre gel et inondations, ainsi que les maladies de la vigne liées à ces conditions climatiques, ont eu une incidence sur les vendanges dans l'UE en 2021. La production finale de l'UE en 2021 devrait être inférieure de 13 % à celle de l'année dernière. La France a été particulièrement touchée par le gel, avec une baisse prévue de 29 %.

Toutefois, la très forte croissance des exportations de vin de l'UE a aidé le marché à se redresser. Les exportations ont atteint des niveaux records au cours de la campagne 2020-2021 (28,8 millions d'hectolitres, dont 4,1 millions d'hectolitres exportés vers le Royaume-Uni), soutenues par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 et la suspension des droits supplémentaires imposés par les États-Unis. Le rétablissement de certaines restrictions dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (HORECA) en raison de l'évolution de la pandémie de COVID-19 dans certains États membres crée une certaine incertitude à court terme.

13. En ce qui concerne le secteur des **fruits et légumes**, les tendances du marché sont favorables pour la plupart des produits, avec une situation plus difficile sur le marché des pommes dans certains États membres. La récolte de pommes dans l'UE a été plus importante que l'année précédente en raison d'une collecte assez abondante en Pologne, ce qui exerce une pression sur les prix et augmente la part destinée à la transformation. L'interdiction imposée par la Biélorussie sur certains produits agricoles à partir du 1^{er} janvier 2022 peut accroître la pression sur ce marché, les pommes et les poires étant les produits les plus exportés. La Pologne s'attend à subir des conséquences importantes en ce qui concerne une série de produits horticoles, compte tenu de la part élevée des exportations biélorusses dans le total des exportations polonaises. La production d'oranges dans l'UE devrait légèrement diminuer, sous l'effet de conditions climatiques défavorables en Italie, les oranges fraîches continuant à remplacer la consommation de jus d'orange transformé. En ce qui concerne le commerce international des fruits et légumes, après une année record en 2020, les flux commerciaux ont été quelque peu touchés par le Brexit: la situation s'est redressée après les premiers mois difficiles de 2021 et les exportations vers les pays tiers ne diminuent finalement que de 4 % par rapport aux huit premiers mois de l'année précédente. Toutefois, les flux commerciaux avec le Royaume-Uni font encore l'objet d'une attention particulière, étant donné également que le Royaume-Uni devrait introduire d'ici la mi-2022, après plusieurs reports, des contrôles complets aux frontières et des exigences en matière de certification pour les exportateurs de l'UE.

Observations finales

14. Bien qu'une série de produits alimentaires bénéficient de prix records pour diverses raisons, les marges des producteurs continuent d'être soumises à une pression importante pour un certain nombre de produits, en particulier la viande porcine, en raison notamment des coûts élevés des intrants. La Commission est invitée à compléter les informations communiquées ci-dessus, notamment en ce qui concerne toute mesure prise pour atténuer la situation négative, et les États membres à indiquer s'ils estiment que les mesures prises ou proposées sont satisfaisantes.
-